



MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Durée : 1 jour (7h)

Pré-requis : être titulaire d'un certificat SST délivré par une entité habilitée

Effectif : 4 à 10 personnes maximum / groupe

Public concerné :

Ce stage s'adresse aux personnes désirant maintenir et actualiser leurs compétences de SST



Méthode et moyens pédagogiques :

Alternance d'exposés et de mises en situation d'accident du travail simulé

Méthodes pédagogiques participatives : questionnement, jeux de rôles, quizz

Un dépliant « Aide-mémoire » de l'INRS sera remis à chaque stagiaire

Utilisation de mannequins pour pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire, d'un défibrillateur pédagogique, trousse de secours et autres matériels pour mises en situations scénarisées

Une assistance post-formation : masolution@p-co-formationconseil.fr

Titre et qualité du formateur :

Le formateur dispose d'une certification en cours de validité auprès de l'INRS. L'organisme de formation est habilité - N° habilitation INRS : H30404/2023/SST-1/O/07 valide jusqu'au 06/04/2028

Modalités d'évaluation :

- La formation est divisée en modules. Un questionnaire oral, un quizz et/ou un exercice est proposé à la fin de chaque module. Sa validation permet au formateur de présenter le module suivant. Nous assurons ainsi un contrôle continu des connaissances.
- 2 épreuves certificatives ont lieu en fin de formation :
 - ✓ une situation d'accident de travail simulée où le candidat intervient efficacement en mobilisant les compétences adaptées pour secourir la victime
 - ✓ un questionnaire oral portant sur cette même situation, faisant appel à ses compétences en matière de prévention

Validation : Attestation de stage et délivrance du certificat SST valide 24 mois (si aucune absence et résultats de l'évaluation favorables)

Objectifs professionnels :

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Maintenir et actualiser leurs compétences de SST afin de poursuivre leur contribution à la prévention des RP et continuer à intervenir lors d'un AT



CONTENU

Pour cette formation d'une journée, nous **personnaliserons le contenu pédagogique et les mises en situation** en fonction de votre entreprise, son contexte et le niveau des connaissances/compétences de vos SST suite à leurs 2 années d'expérience. Aussi, un **entretien de cadrage sera réalisé** avec le formateur au préalable.

Retours d'expérience des stagiaires

- Analyse des situations de travail vécues en tant que SST
- Pistes d'amélioration : point sur les connaissances à revoir en prévention et compétences à revoir en matière de secours
- La suite du programme proposé ci-dessous sera "à la carte" en fonction des sujets ayant émergé lors des échanges

Le SST : Auxiliaire de prévention dans son entreprise – Rappels des principales notions

- Rôle du SST en prévention ; obligations de l'employeur
- Accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Les principes généraux de prévention
- Analyse de situations de travail dans le cadre d'une démarche prévention
- Rappels des notions de risque, danger, situation dangereuse – déceler un évènement déclencheur – reconnaître un danger grave et imminent
- Le Plan d'Actions Prévention
- Participation à la maîtrise des risques avec les autres acteurs (internes et externes à l'entreprise)

Le SST : Pilier dans l'organisation des secours - Rappels des principales notions

- Responsabilités du SST / obligations de l'employeur
- Champ d'intervention
- Moins de 3 minutes pour agir

Rappels du PREFAS et mises en situation – révisions des principaux gestes de secours

- Protéger
- Examiner
- Faire Alerter
- Secourir :
 - ✓ Saignements abondants
 - ✓ Etouffements
 - ✓ Victime qui ne répond pas et ne respire pas
 - ✓ Victime qui ne répond pas et respire
 - ✓ Malaises
 - ✓ Brûlures
 - ✓ Douleurs empêchant certains mouvements
 - ✓ Plaies ne saignant pas abondamment



P&Co Formation Conseil

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous informer **au moins 14 jours** avant le début de la formation **afin de garantir des conditions d'apprentissage adaptées à chacun. Il est essentiel de signaler toute situation de handicap** . Cette démarche permet au référent handicap d'accompagner au mieux toute personne en situation de handicap **avant, pendant et après la formation**, en étudiant ses besoins spécifiques et en mettant en place les aménagements nécessaires (supports adaptés, rythme ajusté, matériel facilitant, organisation personnalisée, accueil, accessibilité, pédagogie, suivi).

Si une difficulté, un harcèlement ou une discrimination a un lien avec une situation de handicap ou une adaptation du parcours, le référent handicap est associé, avec l'accord de la personne et dans le respect de la confidentialité.

Votre contact référent handicap formation :

pascale@p-co-formationconseil.fr / 📞 : 06 63 70 38 73